



Syndicat **CNT PTT** Centre

9 rue des Rosiers, 37150, Epeigné les Bois

Téléphone : 02 47 30 29 84

E-mail : sergemor@wanadoo.fr

février2014

Contre la criminalisation du mouvement syndical

Solidarité avec un syndicaliste de SUD PTT d'Indre et Loire

Le syndicat CNT-PTT CENTRE et La Fédération CNT de la Poste et des Télécommunications apportent leur soutien moral, financier et militant au syndicaliste de SUD-37, traîné devant les tribunaux à la suite du dépôt de plainte de la Direction de la DOTC 37, plainte pour « injures » à l'encontre du Directeur Départemental et dont l'objet met en cause un terme employé dans un bulletin syndical paru en Juillet 2011. D' injures on n' en trouve pas trace dans cette publication et nous pensons que le tribunal de Tours balaiera cette tentative d' intimidation perpétrée par la direction de La Poste à l' encontre d 'un syndicat libre et combatif.

Cette procédure que nous dénonçons s'accompagne d'un harcèlement qui s'est traduit par 11 convocations devant les tribunaux de police, touchant 8 personnes. Une procédure est également menée à l'encontre de l'hébergeur du site du syndicat. Les locaux du syndicat ont été perquisitionnés.

Ce positionnement démontre que le verbiage autour du Grand Dialogue à la Poste est un miroir aux alouettes qui ne peut tromper personne et derrière lequel se dissimule une volonté de museler ceux et celles qui luttent à la base à la Poste- rappelons-nous les poursuites contre des syndicalistes des Hauts-de-Seine- comme dans d'autres secteurs, par exemple, les ouvriers de Continental hier et ceux de Goodyear aujourd'hui.

Nous dénonçons cet acharnement anti-syndical qui vise le syndicalisme de combat, action qui s'inscrit dans la continuité des orientations du pouvoir qui refuse d'adopter une loi d'amnistie pour les militants-es du mouvement social poursuivis-ies depuis plusieurs années. Ainsi Fouad, militant CNT de Lorraine est poursuivi par la SNCF, qui lui réclame 40000 euros pour des blocages de voie lors des luttes de 2006, un choix parmi 800 personnes présentes lors de l'occupation de la gare.

Nous appelons à participer activement aux initiatives militantes qui seront prises pour la défense du syndicaliste poursuivi, en particulier un rassemblement le 13 février devant la DOTC Touraine Berry, 18 rue Fleming à Tours à 18h et le 14 février 2014, jour du procès devant le tribunal de Grande Instance de Tours à partir de 8h30 (restauration, boisson, musique, conférence de presse.et solidarité à l' ordre du jour)

**Pour la journée du 14 février un préavis national de GREVE
sera déposé concernant tous les personnels de La Poste**

**Contre la répression comme Pour nos revendications
Unité et Solidarité dans la lutte**

Amnistie pour tous les acteurs du mouvement social condamnés.



Fédération des syndicats **CNT PTT**

Des Activités Postales, du Courrier, des Colis et des Télécommunications

Secrétariat Fédéral

Bourse du Travail, Espace Mandéla, 82 Bd du Général Leclerc, 95100 Argenteuil

Courriel : fede.ptt@cnt-f.org Téléphone : 06 52 93 90 88